L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 AOUT 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION HEBDOMADAIRE
Paraissant le Samedi:
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tout de rôle dans le corps du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en anglais, dans la page éditoriale, paieront [illegible] le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu [illegible]; mais dans aucun cas cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées au fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement et des annonces sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 20 AOUT.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
[redacted]
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel	A. SAMBOLA.
2me "	M. B. BRADY.
3me "	A. S. HERRON.
4me "	A. DeBLANC.
5me "	R. D. COLEMAN.

Remplaçants:

1er District Congressionnel	T. P. SHERBURNE.
2me "	GEO. W. RACE.
3me "	J. H. KENNARD.
4me "	E. N. CULLUM.
5me "	W. F. BLACKMAN.
	J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co, à heures d'encan—400 caisses bottes, souliers et brodequins; 150 lots linges faits, et chapeaux.
Par S. Guinault, à 5 heures du soir, sur l'Avenue Lafitte, entre Girod et St-Jean-Baptiste—10 citernes de toutes dimensions, et un pétrin. De plus, à 11 heures, à l'encoignure des rues Dumaine et Broad, une vacherie de 22 belles vaches laitières, 1 taureau, 3 chevaux et une charrette.
Par Montgomery Bros & Co, à 11 heures—un assortiment général de meubles et ustensiles de cuisine. Et aux écuries de F. Lizer, rue Gravier, superbes chevaux appareillés et de monture, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, &c.
Par Francis Fernandez & Co, au No 41 de la rue Vieille-Levée—linge fait, chapeaux de Clubs, casquettes & rosettes, marchandises sèches.
Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches.
Par Hols, Blehm & Co, à leurs salles d'encan, 21 de Chartres—Marchandises sèches, chapeaux et boutons.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Le pouvoir législatif.

Nos législateurs radicaux semblent imbus de cette idée qu'ils ont le droit de faire tout ce qui leur passe par la tête, et qu'il n'y a rien à dire contre la légalité de leurs bills, du moment que ces bills ont été adoptés à la majorité. Cette idée leur a été suggérée, il faut le dire, par l'exemple de la majorité radicale du Congrès qui ne s'est pas fait faute de légiférer sur une foule de matières complètement étrangères à ses attributions.

Du moment où une majorité sort des règles tracées par les précédents, en matière de législation, elle entre dans une voie pleine de périls, car il n'y a plus de bornes à ses empiétements et à ses usurpations, et elle marche tout droit à l'abîme des révolutions. Si, en effet, le caprice de la majorité fait la loi, qui empêche cette majorité de décréter la suppression de la famille, la rupture des liens qui unissent les époux, l'abrogation de l'autorité des parents sur leurs enfants mineurs, l'abolition de la propriété et de proclamer la communauté des biens et la promiscuité des sexes? Du moment où l'on veut bouleverser l'ordre de choses établi et se lancer dans la carrière des réformes et des innovations, on peut se laisser entraîner à toutes les extravagances.

Dans une république où les législateurs sont purement et simplement les mandataires et, suivant la formule consacrée dans ce pays, les serviteurs du peuple, il est étrange de voir ceux qui ont reçu la mission de formuler en lois les vœux des électeurs, intervertir les rôles, s'ériger en maîtres et prétendre imposer au peuple leurs caprices ou leurs élucubrations fantaisistes. Une assemblée qui fait uniquement de la législation de parti et qui dispose des deniers publics uniquement au profit d'un parti, commet un abus de pouvoir et un abus de confiance, et perd tout droit au respect et à l'obéissance de ses constituants.

Il est des règles qu'elle ne peut enfreindre, des relations qu'elle ne peut briser sans empiéter sur les droits du peuple. S'il plaisait à la Législature de réduire à l'inaction les juges élus par le peuple, sous prétexte que ces juges ne sont pas radicaux, pour transférer leurs attributions à des commissaires nommés par le gouverneur, une semblable mesure paraîtrait monstrueuse et soulèverait une clameur universelle, et, cependant, cette mesure n'aurait rien de plus extraordinaire au point de vue légal que celle qui enlève la direction et le contrôle de la police urbaine au maire et aux conseils de ville auxquels cette direction et ce contrôle appartiennent naturellement et logiquement.

Rien, dit-on, dans la Constitution, n'interdit à la Législature de faire une pareille loi. Entendons-nous, cependant. La Constitution des Etats-Unis permet à tout citoyen de porter des armes, elle ne l'autorise pas à s'en servir pour occire les passants. Une Législature est armée du pouvoir de faire des lois, mais cela ne justifie pas l'abus qu'elle peut faire de ce pouvoir. Enlever la police d'une ville à l'administration locale pour la transférer aux créatures d'un parti, c'est soumettre à un joug tyrannique la population de cette ville, et lui retirer son libre arbitre, c'est violer tous les principes sur lesquels repose le gouvernement républicain.

Le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans a donc eu raison de protester contre l'abus de pouvoir que tend à consommer le bill déjà passé par le Sénat. Mais une protestation ne suffit pas. Le Conseil a un autre devoir, c'est de refuser son concours à la mise à exécution de cette loi, en s'abstenant de fournir les fonds qu'on lui enjoint de verser au trésor de l'Etat pour payer cette fameuse police métropolitaine. Que M. Warmoth organise sa police comme bon lui semblera, mais il devra la payer aussi comme il pourra.

L'article 31 du bill enjoint aux conseils de ville de la Nouvelle-Orléans, de Jefferson et de Carrollton, et aux jurys de police d'Alger et de Gretna de lever une taxe pour faire face au budget qui sera établi par le bureau des commissaires, budget qui pourra s'élever à un million de dollars, autant que nous pouvons en juger. Les conseils et les jurys n'ont qu'à faire la sourde oreille, et la loi deviendra une lettre morte. Pas d'argent pas de police.

Le budget des corporations municipales doit être établi par les conseils et non par un bureau de commissaires de police, et si la Législature peut limiter le droit des conseils à imposer une taxe, elle n'a aucun pouvoir pour forcer ces conseils à en lever une.

L'argent étant le grand mobile qui fait agir les radicaux, nous avons un moyen facile de les tenir en échec, c'est de les prendre par la famine. Le refus de l'impôt a été employé avec succès par plus d'un peuple opprimé, et nous croyons que les conservateurs qui paient les dix-neuf vingtièmes des impôts doivent, dans un cas donné, employer ce moyen pacifique pour déjouer les vues des tyranneaux de la rue Dryades.

Si les radicaux persistent à vouloir nous imposer des écoles communes pour les enfants noirs et blancs, que les conseils de ville suppriment toute allocation aux écoles publiques, et que, dans tout l'Etat, les contribuables refusent de payer les taxes destinées à l'entretien des écoles. Les blancs s'entendront facilement pour transformer les écoles publiques de la ville en écoles particulières et pour assurer aux enfants qui les fréquentent les avantages d'une éducation à bon marché.

Nous avons affaire à une législature qui paraît fort entêtée et fort ignorante. Laissons-la légiférer à sa guise, et contentons-nous, si elle dépasse les bornes de son pouvoir, de nullifier sa législation en coupant les vivres au gouvernement d'Etat. Nous gagnerons par là assez de temps pour arriver sans encombre à l'élection présidentielle, et si, comme nous en avons la conviction profonde, cette élection donne gain de cause à la démocratie, nous verrons nos radicaux lâcher pied et toute leur législation s'en aller à vau l'eau comme un édifice bâti sur un sable mouvant.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nous terminerons dans quelques jours *Le Roi Misère*, et nous commencerons immédiatement la publication d'un des romans les plus émouvants que nous ayons lus depuis longtemps. Il a pour titre *Le Cousin du Diable*, et pour auteur M. Gontran Borys. Nos lecteurs verront qu'il ne le cède en intérêt à aucune des œuvres que nous avons publiées depuis plusieurs années.

NOUVEAU COTON.—Nous avons vu hier un échantillon de la première balle de coton envoyée des Attakapas à la Nouvelle-Orléans. Cette balle vient de l'habitation de M. F. C. Aubert et elle a été consignée à MM. A. Tertrou & Co. Le coton en est d'une belle qualité et il nous a paru pouvoir être classé au-dessus du bon middling. L'habitation de M. Aubert est dans la paroisse St-Martin, et nous espérons que cette paroisse nous enverra beaucoup de coton pareil à celui-là.

COTON DE LA RIVIÈRE ROUGE.—Nous avons eu occasion de voir chez MM. Laffite et Dufilho, de magnifiques échantillons de coton provenant des habitations du Col. Frank Pargoud, situées dans la paroisse Ouachita. Ce coton est souple et soyeux et d'une qualité tout-à-fait supérieure, et M. Laffite en a refusé 32 cents la livre. Le colonel Pargoud compte faire cette année une récolte de mille balles de coton sur ses trois habitations.

AMERICAN IMPROVED GAS LIGHT COMPANY.—Nous publions aujourd'hui dans une autre colonne la Charte de cette Compagnie, et on trouvera plus loin la liste des administrateurs élus par le conseil de direction. Ce sont tous des citoyens bien connus dans la communauté, et leur capacité commerciale bien connue est une garantie que les affaires de la Compagnie seront bien administrées. Puisque nous parlons de cette Compagnie, nous saisirons l'occasion pour dire que nous avons obtenu des résultats satisfaisants de l'application de leurs procédés pour améliorer la lumière du gaz, application faite dans nos bureaux depuis plusieurs mois. Ces procédés donnent plus de lumière avec une grande économie dans la consommation du gaz. Cette économie a été en moyenne de près de moitié sur la quantité de gaz que nous brûlions avant l'application des procédés de la Compagnie. On nous assure que les actions de la Compagnie rapporteront 25 à 30 pour cent par an, si la moitié seulement des consommateurs actuels de gaz en ville adoptent la nouvelle invention, et les bénéfices s'élèveront au double si l'usage du procédé devient général. Nous recommandons la Compagnie et ses appareils à tous les consommateurs de gaz de la ville.

CHRONIQUE LOCALE.

ASSEMBLÉES DE CLUBS CE SOIR.—Club Hancock—Présentation de bannière au nouvel Opéra à 7 heures du soir. Discours et procession.

LES CHEVALIERS DE SEYMOUR.—Meeting spécial, salon du Gem, rue Royale, 7 P. M.

GARDES FOSSILES.—Rue St-Charles, No 20, 8 P. M., meeting régulier—Réception d'un guidon.

CLUB DÉMOCRATE DU 4ME WARD.—Meeting régulier dans son local ordinaire à 7 1/2 P. M.

MAGNOLIA RANGERS.—Marché Keller, discours à 7 P. M.

CLUB DU SECOND WARD.—Au dépôt du chemin de fer de Jackson, à 7 P. M.

CLUB CENTRAL DU SECOND WARD.—Salle Minerve, rue Clio, près de Prytanée.

CLUB DÉMOCRATIQUE DE JEFFERSON CITY.—Salle du Conseil, à Jefferson, 8 P. M.

LES GUIDES DE SEYMOUR.—Au coin Poifété et Magasine, 7 P. M.

CLUB DÉMOCRATE DU 1ER WARD.—Masse meeting au marché Keller, à 7 P. M.

LES BROOM RANGERS.—BRILLANTE DÉMONSTRATION. Les Broom Rangers ont fait, hier soir, une des plus belles démonstrations que nous ayons encore vues.

Quand nous sommes arrivé devant le théâtre de l'Opéra, nous avons trouvé le club, comptant plus de 300 membres rangés en lignes obscures, puis, tout à coup, éclairé par des centaines de lampes et de transparents. L'effet a été instantané et magique, car on a vu alors les balcons remplis de dames et la rue foulée de monde. La fameuse bande de Jaeger, mêlant sa suave musique au spectacle de cette magnifique parade, augmentait de beaucoup l'enchantement de la démonstration.

La procession s'est mise en marche au bruit des applaudissements universels. M. George était Grand Maréchal, assisté de MM. Albert Paul, Jules Barjac, Léon Nunez, M. Fernandez Jr, Paul Boudousquié et Wm Crosey. La procession s'est portée rue Ste-Anne pour recevoir une bannière élégante, présentée par Mlle Louise Petitpain au nom des dames de la Nlle-Orléans. M. Jules Lambert était leur organe, et M. Julien Michel répondit pour le club; les deux adresses, on ne peut pas mieux appropriées, ont été vivement applaudies. La bannière représente Blair avec un balai nettoyant la voie qui mène à la Maison Blanche et porte une inscription qu'on trouvera dans notre partie anglaise.

Cette démonstration, nous le répétons, est une des plus belles qu'on ait jamais faites ici, et ce point nous a paru généralement admis.

Les Invincibles de Jackson, invités des Broom Rangers, ont contribué beaucoup à l'éclat de cette brillante cérémonie. Ces deux clubs, en passant devant nos bureaux, se sont arrêtés un instant pour nous donner une sérénade, et pour rendre hommage à la vérité, nous devons dire que cette sérénade a été magnifique et tout à fait digne du corps de musiciens le plus renommé de toute la ville. Les hurrahs ont suivi la musique, attention très flatteuse pour nous et à laquelle nous sommes fort sensibles. Nous prions messieurs les Broom Rangers de vouloir bien accepter nos plus vifs remerciements.

LES INNOCENTS.—Ce club a eu une glorieuse réunion mardi soir à la vieille salle de bal du Théâtre d'Orléans. Plusieurs orateurs distingués se sont fait entendre, mais ce qu'il y a eu de plus remarquable c'est l'addition d'environ 100 membres à la liste du club. Il y a maintenant plus de 700 Innocents, déjà en campagne, et vers le 25, quand le club recevra la bannière qu'il a l'intention de conduire à la victoire en novembre prochain, il comptera plus de 1 000 membres. Les Innocents seront bientôt la folie de la ville.

LES GARDES DE HENDRICKS.—Un nouveau club en l'honneur de ce noble champion de la démocratie a été formé hier soir dans la salle des Chevaliers de Seymour, au-dessus du salon du Gem. L'hon. R. N. Ogden, du Sénat d'Etat, a été choisi pour président. Cinquante cinq membres ont inscrit leurs noms sur la liste du club. Nous donnerons demain le nom de tous les officiers.

LES GARDES DE LA LIBERTÉ.—Ce club de gens de couleur qui compte 55 membres, s'est réuni hier soir à la salle des Gardes Fossiles, rue St-Charles, No 20. R. Lewis, (c), président, Hy. Marks, blanc, secrétaire, et E. W. Jugie, blanc, trésorier. Le club a été formé sous les auspices des Gardes Fossiles, et les officiers nommés s'occupent à enrôler les gens de couleur pour Seymour et Blair. Les membres honoraires du club des Gardes Fossiles doivent présenter aux Gardes de la Liberté une superbe bannière portant la devise de la déesse de la Liberté et l'inscription "*Liberty Guards, sous la protection des Gardes Fossiles*", et "*Liberté, Union et Justice*" et "*Nous travaillons pour la même cause.*"

Le club a adopté pour uniforme le camail rouge bordé de blanc et de casquettes rouges bordées de même couleur. Une douzaine environ de membres nouveaux ont signé le rôle hier soir.

PERTE REGRETTABLE.—M. Jules Louis Moustier, âgé de 18 ans, s'est noyé, dimanche, au Ferry d'Alger, de 8 à 9 heures du soir. Il se trouvait sur le wharf flottant d'où l'on présume qu'il est tombé accidentellement dans le fleuve. J. Louis Moustier était depuis plusieurs années commis chez M. Gauche dont il avait la confiance et qui l'estimait beaucoup en raison de la bonté et de l'honnêteté de son caractère.

ACCUSATION DE VOL.—Mme McCarthy, ou Lotta Estelle, actrice, dont le mari remplit un engagement à Baltimore, avait reçu de lui par l'Express un colis contenant $100, avec recommandation d'aller le rejoindre dans cette ville. Mais le colis arriva quand elle était absente, fut reçu par Mme Kendrick qui s'en appropria le contenu. Mme Kendrick a été arrêtée.

FAUX PRÉTEXTES.—Un nommé Richard Craddock a été arrêté hier matin sur l'accusation d'avoir obtenu une somme d'argent de James Wright au moyen de fausses représentations. Craddock a été mis sous clé à la geôle où il restera jusqu'à nouvel ordre.

MORT DE WM E THOMPSON.—Ce vieux citoyen est mort mardi dernier sur son habitation au-dessous de la ville, à l'âge de 58 ans. Avant la guerre il faisait partie de la maison Lambert & Thompson. Ses funérailles ont eu lieu hier, et le convoi est parti de la résidence de son gendre, M. Harris, au coin des rues Jackson et Prytanée.

OBJETS VOLÉS.—L'officier Mullen rapporte qu'il a trouvé, mardi soir, un lot d'articles volés qui avaient été cachés par deux hommes de couleur. Il les vit au moment où ils faisaient leur dépôt, mais ils s'enfuirent à son approche et il ne put les atteindre. Les objets volés ont été apportés à la station centrale.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—31 sénateurs répondent à l'appel.

Le comité judiciaire rapporte favorablement sur un substitut relatif au suffrage libre des travailleurs.

La réclamation de Mme Young Burke pour services dûs comme institutrice, est référée au surintendant de l'éducation publique.

Rapport favorable est fait sur un bill pour améliorer la navigation de la Rivière Rouge.

M. Blackman, (dém.), présente une résolution requérant le comité des élections, de signer le rapport dans l'affaire de C. C. Antoine (rép.) vs Reuben White (dém.), dans les 48 heures, ou de renvoyer le dit rapport au Sénat pour qu'il décide.

M. Campbell demande que la résolution soit déposée sur la table. Oui, 16; non, 11.

M. Bacon (dém) présente un bill pour l'élection des membres du Congrès et des électeurs présidentiels, tous les quatre ans, le premier mardi après le premier lundi de novembre.—Lu deux fois et référé au comité judiciaire.

M. Coupland, rep., présente un bill relatif à l'inspection du foin à la Nlle Orléans.

Par M. Wittyenstein, un bill pour le transfert de la Maison de Cour et autres bâtisses publiques dans la paroisse St Jacques.—Référé au comité des affaires paroissiales.

Par M. Wilson (rép.), un acte pour incorporer le canal de la Nlle-Orléans à l'île aux Vaisseau.

Par M. Beaves (rép.), un acte relatif aux votants de la paroisse de Winn et pour le transfert du palais de justice.

Le bill pour améliorer la navigation de la Rivière-Rouge est adopté section par section et passé.

M. Ray présente un bill pour augmenter le capital et les pouvoirs de la Compagnie de Pontchartrain. Référé.

Par le même, un acte relatif à la restauration et la conservation des régistres des bureaux des hypothèques et de l'enregistrement. Référé.

Le Sénat donne son concours à certains amendements par la Chambre au bill du Sénat 42; le bill d'éligibilité.

Le bill relatif aux munitions est appelé et mis en discussion, lu et ajourné. Il donne deux ans pour montrer les raisons pour lesquelles les titres aux propriétés achetées aux ventes de taxe ne seraient pas confirmés.

Le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Le bill du Sénat pour incorporer la Compagnie d'Elevator a reçu le concours de la Chambre et a passé finalement.

Le substitut de Morey pour le bill d'enregistrement a été adopté dans son ensemble et envoyé au concours du Sénat.

Nombre de bills ont été lus une première fois.

La Chambre s'ajourne.

Echos parlementaires.

La session du Corps législatif a été close hier, 29 juillet.

M. le président Schneider a donné lecture du décret impérial, et les députés se sont ensuite séparés aux cris de: *Vive l'Empereur!* auxquels MM. Pelletan et Bethmont ont répondu par les cris de: *Vive la Nation! Vive la Liberté!* Dans celui de M. Pelletan, il y avait comme un écho lointain de la Convention, mais un écho qui s'est perdu dans le tumulte pacifique de l'assemblée.

Puis les députés se sont faits leurs adieux. On a vu la gauche et la droite se rapprocher, le président, entouré comme les ministres par des députés de toutes nuances, et M. de Guilloutet féliciter M. Hénon par ces paroles:

—Vous savez quels sentiments j'ai pour vous!

Ce mot est une preuve décisive de l'estime mutuelle qu'ont les uns pour les autres des hommes séparés par des opinions et des nuances. Leurs dissentiments quotidiens n'empêchent pas entre eux ces relations qui doivent régner entre d'honnêtes gens.

En ce qui touche M. Hénon, il convient de dire que le mot de M. Guilloutet ne pouvait s'adresser mieux. M. Hénon, en effet, est à la Chambre—et on le tient pour tel—une des personnalités les plus honnêtes qui puissent faire partie d'une assemblée. On nous citait avant-hier un mot de lui, qui révèle un sage, et un sage vertueux et modeste.

Il y a peu de temps, dans le sein d'une commission, M. Hénon eut une altercation assez vive avec un député des Ardennes, homme honorable, estimé, M. de Montagnac.

Le lendemain, M. Hénon s'approche de ce dernier et lui dit:

—Mon cher collègue, je ne me couche jamais sans faire un examen de conscience. En le faisant hier, il m'a paru que j'avais pu vous blesser. Veuillez agréer toutes mes excuses.

Ce fut si simplement dit, que M. de Montagnac, ému jusqu'aux larmes, serra vivement la main de son collègue.

Ce trait n'est-il pas charmant? Il a créé une amitié étroite entre deux hommes que tout semblait séparer.

La session qui vient de se clore aura duré près de neuf mois. C'est la plus longue qui ait eu lieu sous l'Empire. Les ordres du jour ont été complètement épuisés, à l'exception de trois projets de loi déposés durant cette semaine. Ces projets sont relatifs à l'emprunt de Paris, au chemin de fer du Nord et à l'enseignement technique.

Hier au soir, les trains de chemins de fer ont ramené chez eux bon nombre de nos représentants. Les autres partiront cette semaine.

Que la villégiature leur soit douce!

Puissent-ils revenir reposés et calmes pour faire face aux nouveaux devoirs qui leur incombent, devoirs rendus plus difficiles par l'exercice chaque jour plus développé de la liberté.

Hier au soir, deux cents députés se sont inscrits chez M. le président Schneider. Les visites ont été également nombreuses chez les ministres et notamment chez le ministre d'Etat.

—A la suite de la proposition humanitaire faite par le gouvernement russe aux diverses puissances de l'Europe de s'entendre pour restreindre l'emploi des balles explosibles, la Prusse a suggéré l'idée d'une conférence à Saint-Pétersbourg pour délibérer sur le moyen de réaliser ce progrès. Le gouvernement russe a accueilli avec sympathie cette ouverture, et le *Journal de Saint Pétersbourg* vient de publier une circulaire du prince Gortschakoff qui invite les puissances à se prononcer sur la proposition prussienne. Dans le cas d'une adhésion de la part des puissances, la conférence pourrait, d'après ce document, s'ouvrir le 13 octobre.

—On lit dans la *France* du 31 juillet:

Plusieurs journaux français et étrangers continuent à entretenir le public de prétendus projets d'union douanière et militaire entre la France, la Belgique et la Hollande.

Ces rumeurs, nous l'avons déjà dit, ne reposent sur aucun fondement. Leur persistance ne les rend pas plus vraisemblables, et il serait presque superflu d'affirmer qu'aucun pourparler n'a eu lieu entre les gouvernements que l'on met en cause.

Il va de soi que toutes les interprétations qu'on attachait à un fait erroné tombent d'elles-mêmes avec les rumeurs qui en étaient la source.

LE TIR FÉDÉRAL ALLEMAND.

Nous empruntons aux journaux allemands les détails suivants sur les fêtes qui ont lieu en ce moment à Vienne.

On lit dans la *Nouvelle Presse libre* du 24 juillet:

Le comité des tireurs, le président de l'association des tireurs de Francfort, beaucoup de Francfortois habitant Vienne et un public très nombreux étaient réunis à la gare de l'Ouest. A cinq heures du soir, le train spécial de Francfort, conduit par une locomotive ornée des armes de cette ville, entra dans la gare au son de la musique et des vivats enthousiastes de la foule.

M. Schmidt venait de monter sur une table pour adresser une allocution aux arrivants au nom du comité de réception, quand les porte-bannières entrèrent avec leurs drapeaux qu'on venait de déballer. Ils se rangèrent autour de la table, et M. Schmidt reprit la parole.

"J'ai été interrompu, dit-il, mais je retrouverai facilement ma pensée, car ce dont le cœur est plein, la bouche en déborde. Il s'est passé des choses dont je ne veux pas parler; des regards et des pensées suffisent pour les rappeler.

"Tous nos sentiments ont été bouleversés, les événements nous ont conduits au bord du désespoir, d'un désespoir, tel que nous croyons impossible que Vienne célébrât bientôt une fête comme celle du jour. Mais dans ces moments de désespoir, nous n'avons pas oublié, frères de Francfort, que votre souffrance était plus grande encore que la nôtre. (Bravo!) Mais du moment que nous eûmes appris qu'il nous serait donné ici, à Vienne, de représenter la cause du peuple, d'en parler, nous vîmes que rien n'était perdu, car une cause ne saurait être perdue tant que des hommes allemands la défendent.

"Mes frères du Rhin, n'oubliez pas que nous avons été postés ici, il y a mille ans, par un grand empereur, comme garde dans l'Est, comme Marche orientale. Le peuple autrichien a rempli la mission qui lui a été conférée alors à l'aide des compatriotes du cœur de l'Allemagne; il a défendu la Marche orientale, et est prêt à la défendre jusqu'à la fin des temps.

"On a voulu élever un mur entre nous; ce mur n'existe pas; c'est un fantôme; il n'y a qu'une seule grande patrie à laquelle nous appartenons tous.

"Frères du Mein! nous le disons franchement; c'est à votre arrivée que nous attachions le plus de prix; elle prouve que le lien qui nous unit à la patrie commune existe encore. Votre présence ici répond affirmativement à la question de notre commun é. (Bravo!)

"Chers frères! vous êtes venu ici pour exercer l'art du tir; vous acquerrez, en tirant, de beaux prix. Mais ce que vous emporterez de meilleur, ce sera la conviction inébranlable que nous sommes unis franchement à vous pour l'éternité."

L'orateur porte un triple vivat aux hôtes de Francfort.

M. Muller, de Francfort, prend la parole:

"Chers Viennois et concitoyens allemands,

"Nos remerciements pour l'accueil cordial que vous nous faites. Nous vous apportons le salut de Francfort et l'espoir que la fête réussira et formera ainsi un signe de la solidité du lien qui nous unit.

"Nous sommes venus en assez grand nombre de la Ligue connue du Mein, et non-seulement pour prendre part à la fête, mais principalement pour rendre témoignage que nous sommes unis, que nous sommes une seule nation inséparable, pour rendre témoignage que nous sommes Allemands, que nous le sommes restés et le serons éternellement, malgré toutes les annexions, malgré les calamités, la détresse et les mauvais traitements."

Des applaudissements qui durent plusieurs minutes interrompent l'orateur.

"Je dis que, malgré ces mauvais traitements, nous garderons éternellement nos sentiments allemands. (Nouveaux applaudissements.) Mais nous sommes venus aussi pour saluer l'Autriche qui se régénère, pour serrer la main aux hommes qui travaillent à la réédification de l'Etat constitutionnel en Autriche, à la réédification de cette Autriche sur laquelle repose notre unique espérance, car au Nord tout est vide et mort. (Bravo!)

"Puisse le travail de l'édification de l'Etat constitutionnel et de l'autonomie réussir pour votre bien et pour le nôtre, car l'influence réciproque ne pourra manquer de produire ses effets, et lorsque la liberté existera partout, nous ne serons plus séparés! C'est alors que nous pourrons plus que jamais nous rallier autour de la bannière noir-rouge-or et de notre mère Germania. (Bravo!)

L'orateur porte un vivat, accueilli avec enthousiasme: "A la ville de Vienne!"

Les tireurs se formèrent ensuite en colonne et défilèrent par la rue Marcahiel à travers les rangs d'une foule serrée qui poussait des vivats à la place Heinrichshof, d'où ils se rendirent dans leurs quartiers.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Echauffourée dans le Tennessee.

Citoyens blessés et chevaux tués.

Désordres graves à Atlanta.

Combat entre la police et les nègres.

Nouvelle baisse de l'or à New-York.

Nouvelles Européennes.

Londres, 19—Les yachts Aline, Cambria, Onward et Condor acceptent le défi du yacht Sappho, qui vient d'arriver à Cowes, de New York. La course aura lieu vendredi.

Paris, 19—L'élection pour un membre au Corps législatif dans le département du Jura a eu pour résultat le succès de M. Grevy, le candidat de l'opposition par 11,000 voix de majorité sur M. Huot, le candidat officiel du gouvernement. Le succès de M. Grevy est d'autant plus signalé que deux autres candidats, M. de Brotasier et M. Vautherin, tous deux ministériels, s'étaient retirés de la lutte en faveur de M. Huot.

Londres, 19—Des dépêches de Madrid disent que la crise dans le gouvernement espagnol est arrivée. Le ministre de la guerre s'est retiré et les capitaines généraux de Madrid et de Barcelone ont résigné.

Florence, 19—On craint que les récentes tentatives de soulèvement contre l'autorité turque en Bulgarie ne soient renouvelées. Des nouvelles disent que ce pays reste dans le trouble, bien que les bandes insurgées aient disparu ou aient été dispersées. Il y a indication que des préparatifs secrets d'un caractère formidable se font pour un autre soulèvement plus vaste. L'attention du gouvernement autrichien a été appelée sur ce menaçant état de choses par des demandes insolites d'armes de l'autre côté du Danube, et des ordres ont été lancés prohibant leur exportation du territoire autrichien dans les principautés danubiennes.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19—Le président du comité de cinq, nommé par la récente Convention du Mississippi, écrit qu'il y a une intention évidente, de la part des démocrates des Etats exclus, de voter à la prochaine élection présidentielle. Si le moindre encouragement est donné par Johnson, ils voteront sans aucun doute. Le président ajoute qu'on craint que le bill passé par le Congrès ne soit pas assez explicite, et il conclut ainsi: Les républicains du Mississippi attendent avec anxiété une session congressionnelle en septembre. Leur existence comme parti et comme individus dépend des mesures que prendra le Congrès.

Butler engage son avocat à s'adresser à Evarts, pourqu'il l'assiste dans la défense de sa cause à Baltimore, en vertu d'une loi passée pendant la guerre, laquelle loi requiert l'avocat général de défendre les officiers ou les ex-officiers dans tous les procès qui peuvent leur être intentés par des civiliens, pour arrestation, emprisonnement, etc.

Aucun progrès n'a été fait aujourd'hui pour exécuter la machine relative à l'exécution du nouveau bill de taxe.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $335,000.

Les généraux Hancock et Rousseau se trouvaient parmi les visiteurs du Président aujourd'hui.

L'adjudant-général Rawlings est rétabli de sa dernière indisposition. La femme de Rawlings va mieux aussi.

Par un ordre récent du général Sherman, les Cheyennes, Arapahoes et les Comanches auront une réserve située entre le Kansas, le Texas, l'Arkansas et le 100e méridien. Le général Hoyle commande la réserve.

Washington, 19—Les derniers avis indiquent que les rapports sur les outrages indiens sont exagérés. L'adjudant-général McAeese rapporte que huit personnes ont été assassinées, trois manquent et que cinq ont été blessées sur les bords du Salomon. D'autres rapports disent qu'il y a eu 20 tués.

Ce soir, l'*Express* dit: Le Bureau indien soutient que les rapports télégraphiques de l'Ouest, relatifs aux hostilités des Indiens, sont grandement exagérés ou entièrement faux, attendu que les informations officielles mènent à des conclusions bien différentes.

Il semblerait qu'il y a des gens intéressés à faire circuler de pareils rapports, et le département a fait une enquête pour découvrir la source d'où ils émanent.

Les règles pour la préservation des animaux à fourrure dans l'Alaska seront bientôt émises par le département du Trésor. La pénalité, pour violation, sera de $1000 à $5000 et de 3 à 6 mois d'emprisonnement.

La propriété du chemin de fer d'Alexandrie et Georgetown, le bureau, les chars, les machines, &c., à Alexandrie, ont été saisis aujourd'hui par ordre de la Cour de circuit du comté d'Alexandrie, par Wm H. Marbury, receveur.

Nouvelles diverses.

La Havane, 18—Des certificats de santé seront délivrés demain aux navires partant de ce port.

Toronto, Canada, 19—Le *Globe* dit qu'il a des informations positives sur de vastes préparatifs qui se font de l'autre côté pour une incursion fénians. Il dit aussi que des congés ont été retirés aux officiers réguliers et que les forces de la garnison ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher au premier avis.

Mobile, 19—Il pleut depuis hier matin.

Toledo, Ohio, 19—Ashley, de l'impeachment, a été renommé pour le Congrès, par acclamation.

Cincinnati, 19—Les démocrates du 3me District ont nommé Vallandigham pour le Congrès.

Nashville, 19—Une troupe d'hommes masqués a approché une fournaise dans le comté de Wayne où les employés, armés, faisaient l'exercice. Un compromis a été effectué, par lequel les hommes de la fournaise ont cessé de faire l'exercice et ont rendu leurs armes aux autorités de l'Etat. Les hommes masqués ont reçu, à leur retour, le feu de la troupe du shérif qui était embusquée, et après avoir rendu le feu, ils se sont dispersés. Trois citoyens ont été blessés, un très sérieusement. Plusieurs chevaux ont été tués.

Boston, 19—Geo. H. Pendleton, répondant à une sérénade à l'hôtel Parker, a dit qu'il se rendait dans le Maine pour faire des discours.

Atlanta, 19—La célébration républicaine d'hier s'est terminée par une procession aux flambeaux, composée de quelque 300 nègres. Entre 10 et 11 heures du soir, un nègre pris de boisson a été arrêté par deux hommes de police devant l'Hôtel National. La police l'emmenait au corps-de-garde, quand un attroupement de nègres s'est mis à la poursuite des agents et a tenté de le libérer. La police a résisté. Les nègres ont commencé à jouer du bâton. Les hommes de police ont été assommés et le prisonnier a échappé. En ce moment quelques personnes de la foule ont donné le signal de tirer, et les nègres ont tiré en effet, blessant un homme de la police. La police a rendu le feu et les décharges des deux côtés ont été rapides. Un nègre a été tué et deux ont été blessés.

Alors les nègres ont pris la fuite, mais ils se sont ralliés près du corps de garde et se sont mis en avant pour attaquer la police. Mais toute la police et nombre de citoyens se sont montrés bientôt, tout prêts à combattre. Les nègres voyant la détermination des citoyens à protéger les autorités légales se sont rapidement dispersés. On a craint pendant un moment une émeute sérieuse.

Le général O. O. Howard, commissaire du Bureau des affranchis, est parti d'ici hier soir pour Vicksburg.

La convention républicaine a nommé H. P. Farrow et Amos F. A. Akerman, électeurs pour l'Etat en général.

Montgomery, 19—Le comité exécutif de la démocratie de l'Alabama s'est réuni ici aujourd'hui. Les délégués de 40 comtés sont venus en conférence. L'ex-gouverneur Moore a été choisi pour présider le meeting.

Le comité a rapporté une série de résolutions endossant les nominations démocratiques et la plate-forme; engageant le peuple à voter à l'élection de novembre et à se servir des lois comme on les trouve; dénonçant la tentative de la Législature à donner le vote électoral de l'Etat. Les résolutions ont toutes été acceptées. Un ticket électoral sera choisi ce soir.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 19, 6 P. M.—Arrivée: le steamer Clinton, de Galveston, avec fret et passagers. le steamer Emily, d'Indianola, avec des bestiaux pour la Havane. Relâché ici pour faire de l'eau. Parti le steamer Hewes.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 19—La rivière grossit avec 4 pieds d'eau dans le canal. Temps clair et chaud.

Marché de la Havane.

La Havane, 18—Sucre inactif 7 1/2 à 7 3/4 pour le No 1, à 12. Change sur Londres, 10 3/4 à 11 1/4 de prime. Sur les Etats-Unis, fermes aux premières cotes.

Marchés européens.

Liverpool, 19 au soir—Coton, plus facile à la clôture. Uplands 10 1/2. Orléans 10 3/4. Vendu aujourd'hui 10,000.

Londres, 19 au soir—Consolidés, 93 7/8. Bons, 75 1/8.

Marchés Américains.

New-York, 19—Fonds publics, fermes à la clôture. Or plus faible, fermant à 44 3/8. Sterling plat.

New York, 19—5 20, 113 1/8. 10-40, 108 3/4. Les actions sont animées, mais incertaines et sans prix stables.

New-York, 19—Coton calme et ferme. Vendu aujourd'hui 1200 balles; mid. 30; farine, inactive.

Mobile, 19—Coton calme. Vendu 50 balles à 28 pour le Mid. Reçu 3. Exporté 200.

Charleston, 19—Coton plat. Vendu 16 balles à 28 pour le mid. Reçu 48. Exporté pour le cabotage 54 balles.

Savannah, 19—Coton, calme. Pas d'affaires. Pas de cotes. Reçu, 68 balles. Exporté, 19.

Cincinnati, 19—Farine inactive. De famille, $8. Maïs, 92. Avoine, 55. Bacon, 13. Côtés, 16. Beurre, 32. Fromage, 14. Groceries, fermes.

St Louis, 19—Tabac actif aux pleins prix. Farine superfine 6 25. Maïs 91. Avoine 50 Graines 18. Whiskey 1 30.

Louisville, 19—Tabac calme. Vendu 70 balles de 7 00 à 15 00. Farine superfine 6 75. Maïs 90. Avoine 43. Whiskey 1 25.

(*Dépêches d'hier soir.*)

AFFAIRES DU MEXIQUE.

La Situation à la Vera Cruz.

Washington, 19—L'expérience a démontré que les races mêlées dans le département des pompes ne répondaient pas au but. Les nègres ont été renvoyés et les blancs réemployés.

On dit que, pendant la récente épreuve de la fusion des deux races dans le service des pompes, les blancs remplacés n'ont pas poussé une plainte et n'ont fait aucune menace, ni usé d'aucune violence.

New-York, 19—Or 145 1/4. Coton ferme. Mid. Upl. 30 c.

La Havane, 18—Des avis de Kingston (Jamaïque), du 14, rapportent que les planteurs sont très alarmés des discours violents du juge de la paroisse de St-Thomas, dont les habitants s'étaient montrés fort dangereux dans les rébellions antérieures.

Le juge a déclaré qu'il n'était pas venu pour administrer la loi des planteurs, mais la justice anglaise, et il a exposé le *système* de jurisprudence de manière que les nègres, interprétant mal ses remarques, ont commencé à insulter les blancs et ont demandé satisfaction contre leurs patrons pour des griefs passés.

Les voleurs de grand chemin abondent dans l'île.

Beshworth, le financier, est allé en Angleterre dans le but de négocier un emprunt pour exécuter certains travaux publics.

Du Mexique nous avons les informations suivantes:

Le gouverneur Hernandes y Hernandes, de la Vera Cruz, est revenu de son expédition à Medellin, où il a essayé vainement de capturer le rebelle Prieto, un des chefs de l'insurrection.

Les opérations de terre et de mer entreprises contre les rebelles d'Alvarado et du voisinage ont toutes échoué, et la ville de la Vera Cruz était pleine de mécontents. Les Français, les Allemands, les hommes d'affaires américains avaient épousé la cause du gouverneur et l'aidaient à lever des hommes, à acheter des vivres et à payer les troupes ponctuellement.

Le gouverneur a fait saisir les bestiaux dans les faubourgs. Les rebelles font des incursions jusqu'à portée de fusil de la ville et les autorités locales ne peuvent y mettre aucune opposition.

La presse de la capitale, à l'exception de l'*Orquesta*, s'abstient de mentionner la défaite du général Alatorre par Negrete.

Le chef Toloxia, le colonel Jean Francisco Lucas, ont été des auxiliaires puissants pour Negrete. La défaite du colonel Dominguez par les Indiens de l'Yucatan est officiellement rapportée, et aussi la mort de M. Markoe.

Le steamer de la malle anglaise du 2 septembre emportera un million et demi d'espèces pour l'Europe.

Les pluies inondent les routes et rendent les voyages très difficiles et dangereux. A la Vera Cruz le temps était à l'orage.

Des avis de Port-au-Prince du 8 disent que les Cacos après avoir capturé le schooner de guerre Sylvain ont trouvé à bord le ministre de la guerre et la mère de Salnave.

Salnave allait se marier à une riche dame et comptait s'embarquer pour les Etats Unis à bord d'un bâtiment de guerre des Etats-Unis. Il continuait à inquiéter les étrangers.

Le ministre anglais a protesté contre l'emprisonnement d'un Anglais et a demandé protection pour les sujets britanniques qui sont dans le pays, mais Salnave a menacé de tuer les habitants de la capitale sont dans des transes perpétuelles.

Paris, 19—Voici quelques unes des promotions et nominations honorifiques faites par l'empereur le jour de sa fête:

Le comte de Sartiges, ex-ministre aux Etats Unis; Charles-Etienne Conti, conseiller d'Etat et secrétaire particulier de l'empereur, et Auguste Nélaton, l'éminent chirurgien, ont été faits sénateurs.

Bourdillon et Lyon de Jordin, vice-consul à New-York, ont été nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur.

Londres, 19 août—Consolidés 94. Bons 71 3/4.

Frankfort, 19—Bons 74 1/4 à 74 3/8.

Liverpool, 19 après-midi—Coton ferme.

EXPEDITION AU POLE NORD.

SOUS LE COMMANDEMENT DE M. GUSTAVE LAMBERT.

La lettre suivante a été adressée au président du comité central:

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, ainsi qu'à celle des présidents des divers comités et à la connaissance du public, les résultats suivants:

1o Les conférences, ainsi que l'organisation des comités qui en sont les conséquences, se succéderont sans interruption, autant que le temps le permettra, jusqu'au moment défavorable de la saison d'été, jusqu'à la fin de septembre.

2o L'armement du navire aura lieu pendant les mois d'octobre, novembre, décembre et janvier. Quelques conférences auront encore lieu pendant ce laps de temps, dans les moments laissés disponibles par la surveillance de l'armement.

3o L'expédition prendra la mer à la fin de janvier 1869 ou permettra d'atteindre le détroit de Behring vers le commencement de juillet 1869.

4o Si la souscription donne un résultat généreux et en harmonie avec l'accueil chaleureux et sympathique qui a été fait aux conférences, l'expédition aura lieu dans des conditions larges et dignes de la France;

5o Si les fonds accordés par la libéralité nationale sont réduits, l'expédition s'accomplira dans des conditions plus rudes, et le souvenir de quelques-uns des grands exemples de l'histoire pourra suffire alors à tripler les forces morales du chef de l'expédition et de ses compagnons, pour les mettre à la hauteur d'une situation plus difficile;

6o Lorsque les nouvelles de l'expédition, datées des îles Sandwich, arriveront en France, il est permis d'affirmer qu'à cette époque même le pavillon de la France flottera au pôle Nord.

Veuillez, monsieur le président, agréer l'expression de ma haute et respectueuse considération.

GUSTAVE LAMBERT.
Chef de l'expédition française au pôle Nord.

—Le journal l'*Arigeois* nous renseigne sur les faits qui se sont passés récemment à Andorre. Il ne s'agissait pas, Dieu merci! de renverser la Constitution andorrane, mais simplement de protester contre l'établissement d'une maison de jeu dans un village de la vallée. Les syndics de la petite république avaient eu la faiblesse d'autoriser un établissement pareil; la population s'est émue, des murmures elle a passé aux attroupements; les attroupements sont devenus menaçants, et les syndics ont dû résigner leurs fonctions en présence de ce mécontentement qui fait trop d'honneur à la république d'Andorre pour ne pas être signalé.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 19 août.

Le marché monétaire n'a pas changé depuis hier. Les billets de premier ordre se font, dans les rues, à 10 à 12 par an, sur demande ou à courte échéance, ceux de second ordre à 1 1/4 par mois. Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 par an le No 1, et 13 à 15 le No 2. Les banques escomptent tous les bons billets qu'offrent leurs clients.

L'or a ouvert à 144 7/8 contre 145 3/8 à New York, après être vendu 145 1/4 et à 144 5/8, il a fermé à 144 5/8 à 144 7/8. Les transactions comprennent $5,000 à 144 5/8, $3,000 à 144 7/8, $30,000 (1,000, 1,000, 2,000, 3,000, 3,000, 10,500 et 10,000) à 145, $5,000 à 145 1/8 et $7,000 à 145 1/4.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Nous cotons, nominalement, les demi-piastres américaines à 135 à 136 et les piastres mexicaines à 149.

Nous avons remarqué un peu plus d'animation dans le change étranger, mais les cours ont fléchi par suite de la baisse de l'or à New York. On a vendu 1500 livres de banque à 159 1/2 et 3000 livres à 159 7/8 en or.—Dans le change sur France, 50,000 francs de banque se sont vendus à —, 25,000 de banquiers à 3.57 1/2 et 100,000 en change de commerce No 1 à 3.57.—Nous cotons le sterling à 157 1/2 à 158 1/2 le No 1 et 159 à 159 1/2 le change de banque; le change sur France à 3.60 à 3.58 3/4 le premier et 3.56 1/4 à 3.55 le second.

Le change américain a été peu recherché. Les offres étaient plus nombreuses, mais la demande est restée faible et les taux n'ont pas varié. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime.—Les ventes de change de commerce sont $40,000 (5000, 10,000, 10,000 et 15,000) sur New-York, à vue, à 1/4 de prime, $10,000 à 5/16, $5000 à 3/8, $5000, à dix jours de vue, à 3/2 d'escompte et $5000, à vue, sur Boston, à 1/8 de prime.

Une vente de 300 actions de la banque de la Nlle Orléans a eu lieu à $33, et une autre de 100 actions de la même banque au même prix—Il ne s'est pas vendu de bons.

Les billets de la ville sont aux prix d'hier. $12,000 se sont vendus à 32 1/4 d'escompte, $30,000 à 32 1/2, $2,000 et $3,000 à 32 3/4 et $1,000 à 32 7/8. Nous apprenons que d'autres ventes ont eu lieu à une forte baisse, mais on en a supprimé les conditions. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 33 à 35 d'escompte et répondu à la demande à 32 à 33.

Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 19 août 1868.

COTON—Le mouvement a été nul aujourd'hui sur le marché. En effet les lots offerts ont été trop faibles pour engager les acheteurs à s'avancer. Il y a encore en souffrance quelques ordres qui n'ont pu jusqu'ici être remplis, attendu que les facteurs refusent de faire les concessions demandées. Dans ces circonstances aucune variation n'a été rapportée, et faute de transactions nous omettons nos cotes.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1865
Reçu aujourd'hui	2	
" précédemment	659148	
Cotons avariés, épaves, &c. &c.	8019	667169
		669035
Expédié aujourd'hui	000	
" précédemment	665648	668548
Stock en mains		1377

FRET—Nous n'avons à signaler aucune amélioration sur ce marché. Le nombre des navires dans le port a considérablement augmenté par les récents arrivages, mais jusqu'ici il n'y a pas encore de navires à destination de l'étranger, excepté un vapeur qui part pour Liverpool. Dans le cabotage les vapeurs réguliers obtiennent de faibles chargements, mais il ne se fait rien sur les voiliers qui font le même trajet. Nous cotons: Coton pour Liverpool 9 1/6 d coton sur vapeurs pour New York 1c la livre, tabac do $6 00 le boucaut, farine pour New York et Boston 75 c le baril, porc et bœuf à do $1 25, maïs pour New York et Boston,—à 20 c le boisseau.

SUCRE ET MÉLASSE—Il n'y a à annoncer aucun changement sur le marché au sucre et aucune vente importante n'a été rapportée aujourd'hui.

Le sucre de la Louisiane se vend lentement en détail à 13 3/4 à 15 1/4 cents pour la livre de fair à prime, 16 1/4 à 16 3/4 c pour le jaune clarifié et 17 c pour le blanc. Il n'y a pas encore de marché pour les lots ronds de mélasse de Cuba.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernière revue il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

FARINE—Le marché a été fort calme aujourd'hui, mais les prix n'ont pas changé, excepté toutefois ceux de la double extra, lesquels ont éprouvé une faible hausse. La seule transaction notable a embrassé 100 barils de double extra à $9 25, 50 do à $9 12 1/2, 200 et 50 de triple extra à $9 50, 50 do de choix à $13 et 50 do à $13 50 le baril—faisant un total de 500 b. seulement. Nous cotons comme suit, savoir: fine $6 à $7, superfine $8 25 à $8 50, double extra $9 à $9 12 1/2, low triple extra $9 37 1/2 à $10 et triple extra de choix $10 25 à $11 le baril et extra de choix $11 50 à $14.

FOIN—500 balles de foin de choix de l'Ouest se sont vendues au débarcadère à $25 50 le tonneau.

MAÏS—Le marché est calme et les prix ont baissé. Seulement 200 sacs de blanc se sont vendus à $1 10, 300 de blanc et jaune mélangé au même prix et 500 de blanc mélangé, en sacs de seconde main à $1 02 le boisseau.

AVOINE—L'avoine est stable aux prix antérieurs. 500 sacs ont changé de mains à 65 c le boisseau.

SON—440 sacs vendus aujourd'hui à $1 22 1/2 et 100 à $1 25 les cent livres.

PORC—Nous n'avons aucun changement à annoncer dans cet article aujourd'hui. 50 barils de mess se sont vendus au débarcadère à des conditions privées. Le mess se vend en détail en magasin à $31 25 à $31 50 le baril.

BACON—3 barriques de côtés clear ribbed se sont vendus à 17 c à 17 1/4 c la livre. En détail les épaules sont cotées à 14 à 14 1/4 c et les jambons de choix curés au sucre 19 à 20 1/2 c.

SAINDOUX—Le saindoux de choix en tierçons continue à se vendre en détail à 19 1/2 c do en barillet 21 1/2 à 21 3/4 c la livre. Pas de vente importante à annoncer.

CORDES D'EMBALLAGE—L'article est ferme à 9 c pour la corde faite à la machine prise en lots ronds et en détail 9 1/4 c.

SEL—La demande est modérée et les prix stables à $2 40 à $2 45 le sac de Liverpool gros et fin pris en entrepôt et $2 55 à $2 60 en magasin. Le sel des Iles Turques $1 90 à $2 le [illegible]. Il y a maintenant à flot et venant d'être reçu, un chargement de Liverpool et un autre des Iles Turques.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 à $4 — — le baril, les oignons $1 50 à $5 le baril, les pommes $4 — à $5 le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $4 50 à $9 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs en caisses valent 10 à 25 cts la douzaine et $6 à $22 le baril.

BEURRE—Le marché est sans changement. Nous cotons le beurre de l'Ouest à 28 à 34 c la livre et celui du Nord 35 à 42 cts.

FROMAGE—Le stock est faible, prix fermes. Nous cotons le Western Reserve et le factory 15 à 17 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage-crème sont cotés à 16 à 19 c la livre.

SUIF—Stable à 12 à 13 c la livre de suif de la ville et de la campagne.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail, 7 1/4 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 août 1868.

Arrivé, hier, 816 bœufs du Texas, 145 veaux et veaux d'un an, 121 moutons.

Vendu 217 bœufs du Texas, 83 veaux et veaux d'un an, 80 moutons.

Restent 439 bœufs du Texas, 445 veaux et veaux d'un an, 87 cochons, 174 moutons, 15 vaches à lait.

[illegible]

Décédée hier matin, à 10 heures, Augustine ABBIA, âgée de 8 ans. Les parents et les amis de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de l'Asile Français, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman. De la part de ses parents.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
Au nom et sous les auspices du [illegible] ... OMERA ... 21, décédé hier à 1 heure ... Les officiers et membres de la Resp.·. L.·. ... et Frères visiteurs sont priés d'assister à ses funérailles ... La Loge Persévérance, encoignure Dumaine et St-Claude ...
G. COURTOIS, Secrétaire.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.
26 juin—3mPP

Attention, Ætna No 15.
Réunion vendredi soir, 21 août, à sept heures et demie, dans la salle à l'angle des rues Dumaine et St-Claude, pour servir d'escorte au "Southern Cavaliers No 21," et assister à l'installation du "Washington No 20" et du "Southern No 21." L'assiduité est requise.
WM. E. FITZGERALD, Chef.
Jean U. Ourain, Scribe. 20 août—2t

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
LOGE LA TOLÉRANCE No 25.
Cette Loge se réunira, CE SOIR, jeudi, 20 du courant, à sept heures du soir, dans le local ordinaire, au coin des rues St Claude et St Pierre, pour l'élévation de plusieurs apprentis aux [illegible] de maîtres. Tous les frères sont invités à cette réunion.
Par mandement du Vénérable.
20 août—1 L. MACARTY, Secrétaire.

Grand Conclave des S. W. M.
de la Louisiane.
Les grands officiers, les membres et les délégués sont priés de se réunir au Citroll Hall, vendredi soir, 21 août, à 8 heures, pour l'inauguration et l'installation de deux Conclaves—le Washington No. 20 et le Southern No 21.
Par ordre,
ALEX DIMITRY, Grand Chef.
Wm. E. FITZGERALD, Grand Scribe pro. tem. 19 août—3t

Bureau de la Compagnie américaine de Gaz amélioré.
Les Directeurs de cette Compagnie se sont réunis à leur Bureau, No. 85 de la rue St Charles, et ont élu, pour l'année, les officiers dont les noms suivent:
Président ... T. S. BARTON.
Vice-Président ... F. M. ZEIGLER.
Secrétaire et Trésorier ... G. A. D. KEMPER.
Surintendant ... JULES BRADY.
20 août—12?

RESTAURANT RENAISSANCE
318, RUE DU CAMP.
Face au Marché Magasine.
Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il fera, SAMEDI prochain, 22 courant, l'ouverture de l'établissement ci-dessus, où l'on trouvera constamment les mets les plus variés, arrosés des meilleurs vins et liqueurs, et il sollicite en même temps leur bienveillant patronage.
20 août—3t JEAN MARIE VIALA.

LIBRAIRIE DE
J. A. JAQUET,
No. 139 RUE ROYALE.
M. J. A. JAQUET a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir de Paris par le FIRE QUEEN, un lot de romans nouveaux, les plus en vogue et les plus nouveaux, tels que: Les Invisibles de Paris, Les Oiseaux de Paris, L'homme de 40 ans, Les Roueurs de Nuit, Le Plaisir et l'Amour, La Cocarde Blanche, Le Bâtard du Roi, L'Amour d'un Monstre, Madame Tapin (dernier ouvrage de Paul de Kock), L'Esprit du Grand Monde; Les Œuvres complètes de Balzac, de F. Cooper et de la [illegible]; Scènes de la vie de Bohème; ainsi que le fameux ouvrage "Pluralité des Mondes Habités", par Camille Flammarion, &c., &c. De plus articles d'écritoire et des objets de fantaisie—le tout à un prix modéré. Abonnement à tous les journaux et publications de France—Agence des planches historiques de la Louisiane, publiées à Paris par M. A. L. Boimare.
19 août—3t

AVIS.
☞ Le navire A. G. JEWETT, venant de Bordeaux, ayant fait son entrée en Douane, les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans le délai voulu, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics, à leurs frais.
COUTURIÉ & BORDELOIS,
19 août—3 30 rue Vieille-Levée.

AVIS.
Les créanciers de la succession de M. Julien Adolphe Lacroix sont notifiés d'avoir à se présenter à Mme veuve J. A. Lacroix, administratrice, à l'encoignure des rues Victoire et Française, ou à O. Drouet, avocat de la dite succession, Passage de la Bourse St-Louis, No 113, entre les rues Conti et St-Louis, et de faire connaître le montant de leurs créances, et les personnes qui doivent à la dite succession sont aussi priées de régler immédiatement.
20 août—20,25,30

Succession de feu MANUEL FARGA.
Le curateur, Don Cayetano Paz y Conto, prie les créanciers et les débiteurs de la susdite succession de se présenter à lui pour un règlement de comptes. S'adresser au coin des rues Douane et Wells.
Nlle-Orléans, 20 août 1868. 20 août—3t

A Vendre
Un HOTEL situé sur les bords du Chemin de Fer Pontchartrain.
Cet établissement est en voie d'exploitation depuis le commencement de la saison. La cave est abondamment fournie des meilleurs vins et liqueurs importés dans le pays, et les ustensiles de la cuisine ainsi que les installations du restaurant, de la barre, etc., sont au complet et en parfait état.
L'établissement doit être vendu dans les huit jours qui suivront le présent avis, passé ce terme il sera vendu au détail pour cause de maladie du propriétaire.
Pour les particularités et les conditions, s'adresser à G. DuVERNET,
18 août—3t Bureau, No 28, rue Bienville.

Aux Marchands d'Huitres.
Je désire acheter, d'un seul ou de divers marchands d'huitres dix mille barils de coquilles d'huitres à un prix libéral.
W. L. CUSHING,
Eagle Cotton Gin Depot.
18 août—3 No. 61, St-Charles, coin Union.

CLUB HANCOCK.
PROGRAMME DE LA PRÉSENTATION
d'une Bannière au Club Hancock,
AU THEATRE DE L'OPERA,
Encoignure Bourbon et Toulouse,
JEUDI SOIR, 20 AOUT 1868.
Le CLUB HANCOCK se réunira, comme il a été annoncé, à SIX heures et demie précises, et se rendra en corps à la salle de l'Opéra.
Le Comité de Réception et les Dames représentant les Etats, devront être présents, à la salle de l'Opéra à 7 heures.
La Bannière sera présentée, au nom des Dames, par l'Hon. W. F. Blackman, et reçue au nom du Club Hancock, par l'Hon. J. H. Holsey.
Des discours seront prononcés par
L'Hon. R. N. OGDEN,
L'Hon. E. L. JEWELL.
Le Président annoncera alors l'ordre de la Procession.
Itinéraire:
Le Club Hancock se formera en ligne dans la rue Toulouse, la droite s'appuyant vers la rue Royale. Les clubs invités défileront devant et le club Hancock se placera à la queue. La procession se mettra alors en marche, passant de la rue Royale à la rue Canal, côté Nord; la rue jusqu'aux Remparts qu'elle contournera pour défiler de l'autre côté de la rue Canal jusqu'à St-Charles, de cette dernière rue à celle Julia, puis à la rue Camp, qu'elle descendra pour revenir à Canal, où la procession sera rompue.
Tous les clubs démocratiques de la ville sont priés d'assister.
Les Marshals des clubs invités devront donner avis de leur arrivée au Théâtre, au Grand Marshal.
Des sièges seront placés sur la scène du Théâtre, pour les Présidents des clubs et les membres honoraires du club Hancock.
Les loges seront réservées exclusivement aux dames et aux personnes qui les accompagnent.
Les portes seront ouvertes à 7 heures.
J. H. WINGFIELD, Grand Marshal.
D. M. FEGER, assistant-Marshal.
20 août—1

Quartier-Général des BROOM RANGERS.
Le club se réunira CE SOIR, à 7 heures précises, à la salle de l'Opéra, pour de là se rendre en corps, sur invitation, au CLUB HANCOCK, et assister à la présentation d'une Bannière qui sera offerte à ce club, à la salle de l'Opéra. Les membres sont priés de se présenter en tenue d'uniforme.
Par ordre du Président, CHARLES CULBERTSON.
E. FALAVA, secrétaire. 20 août—1

Quartier Général du Club Démocrate "Rough & Ready" du 3ème Ward, Chemin du Bayou, No 203.
Les membres de ce Club sont priés de se trouver au quartier-général, 203, Chemin du Bayou, CE SOIR, à 7 heures précises. Des affaires importantes exigent que tous les membres soient présents de bonne heure.
S. W. SCOTT, Président.
ALBERT F. ROUX, Secrétaire. 20 août—1t

ALFRED H. PIERSON,
(Successeur de Folsom & Pierson,)
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Nos. 93 et 97 de la rue Gravier.
Il remplit promptement les commandes des marchands, des grocers et des droguistes.
Les ventes de Coton, Sucre, Riz et autres Produits de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale.
20 août—1m

Etat de la Louisiane.
Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.
Qu'il soit connu que ce dix-septième jour d'août de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante huit, et dans la quatre-vingt treizième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique—Pardevant moi, ANDREW HERO Jr, notaire dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant commission et qualité, en présence des témoins soussignés, se sont présentées les parties dont les noms figurent ci-dessous, lesquelles parties ont déclaré que, [illegible] lesquelles s'engagent et [illegible] en Corporation [illegible] pour l'éclairage au gaz dans la ville de la Nouvelle-Orléans et d'autres villes de l'Ouest de la Louisiane, sous les règlements suivants:
ARTICLE PREMIER.
Le nom de la Corporation sera la Compagnie américaine de Gaz-lumière amélioré de la Nouvelle-Orléans [illegible].
ARTICLE DEUXIÈME.
Le but de cette Corporation est de fabriquer et vendre des appareils pour l'éclairage au gaz de la Nlle-Orléans et des environs [illegible].
ARTICLE TROISIÈME.
Tous les droits de la Corporation de la Compagnie seront exercés par une Direction et les officiers qu'elle désignera. [illegible]
ARTICLE QUATRIÈME.
Le capital de cette corporation est fixé à cent mille piastres représentées par mille actions de cent piastres. Un quart de chaque souscription devra être payé comptant, au moment de la signature de ces articles, et le reste en trois sommes égales en billets du souscripteur à son propre ordre, endossés par lui, à six (6) neuf (9) et douze (12) mois de date. Si un souscripteur refusait ou négligeait de payer ses billets à l'échéance, il sera ajouté au montant dû huit pour cent d'intérêt de l'échéance à parfait paiement et si les dits billets ne sont pas payés dans les trente jours qui suivent l'échéance, la Direction se réserve le droit de faire vendre à l'encan ou autrement, toute action sur laquelle un montant sera dû.
ARTICLE CINQUIÈME.
Un actionnaire de cette Corporation ne sera jamais responsable des contrats ou erreurs de la Corporation, aucun défaut de forme dans l'organisation ne pourra annuler cette charte ou exposer un actionnaire à une responsabilité excédant le montant de ses actions.
ARTICLE SIXIÈME.
Cette charte peut être modifiée, changée ou amendée ou la Compagnie peut être dissoute à une assemblée générale des actionnaires convoquée à cet effet, avec le consentement des porteurs des trois quarts (en montant) des actions représentées à cette assemblée.
Lorsque la dissolution de la Corporation deviendra nécessaire en raison de l'acte des actionnaires, de la limitation de la charte ou pour toute autre cause quelconque, ses affaires devront immédiatement être mises en liquidation sous la surveillance de trois commissaires nommés par les Directeurs. Ces commissaires exerceront leurs fonctions jusqu'à liquidation complète des affaires de la Compagnie et feront la distribution du surplus de fonds entre les actionnaires.
ARTICLE SEPTIÈME.
Les noms des actionnaires, leurs résidences et le nombre d'actions de chacun sont déclarés être tels qu'ils sont indiqués dans cet acte d'incorporation.
Les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis cinq cents par page que la loi exige pour cet acte ont été apposés audit acte et cancellés.
Ainsi fait et passé, dans mon étude, à la Nouvelle-Orléans, en présence de George Cenas et de George Alfred Hero, témoins légaux demeurant de cette ville, lesquels ont signé avec les parties et moi, ledit notaire, le jour et la date susdite.
Signatures de l'original: Jules Brady, A. Alexander, T. S. Barton, A. W. Merriam, Jno G. Fleming, F. M. Zeigler, W. Frazier Kelly, W. B. Kuntz par J. F. Elliott, C. A. Labuzan, John McIntire, et autres. George Cenas, George A. Hero.
ANDREW HERO, Jr., Notaire public.
Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original déposé parmi mes archives.
Nlle-Orléans, 17 août 1868.
ANDREW HERO, Jr., Notaire public.
20 août—4 sem, 11 p sem

Pour Marseille.
Le brick italien FORTUNA, de 1ère classe, capitaine J. Olteeon, ayant une grande partie de son chargement engagée, fera voile sous peu.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GOLDENBOW & KELLY
18 août ☞ Rue Gravier, No 127.

AVIS.
Départ fixé le 22 courant pour Bordeaux.
Le navire français HENRIETTE, capitaine Louit, partira comme il est dit ci-dessus.
Pour complément de fret et passagers de chambre ou d'entrepont, s'adresser à
11août C. CAVAROC.
☞ Les passagers par le navire HENRIETTE sont priés de venir régler le prix de leur passage, aucun passage n'étant considéré arrêté autrement.
11août C. CAVAROC.

AUX PLANTEURS DE RIZ.
MACHINE "STAR" POUR BATTRE ET NETTOYER LE RIZ.
Patente de Wm. B. EMERY.
Nous, soussignés, certifions avoir employé, hier, à la vapeur, sur notre habitation la MACHINE "STAR", PATENTÉE DE Mr Wm. B. EMERY, POUR BATTRE ET NETTOYER LE RIZ—MACHINE QUE VEND Mr CHAS. F. WYNNE, AU No. 166 DE LA RUE GRAVIER, A LA NOUVELLE ORLEANS.
Nous en avons d'abord fait l'essai sur le riz de l'année dernière, puis sur du riz coupé il y a deux jours, dans les deux cas [illegible].
Le grand avantage de LA MACHINE "STAR" A BATTRE LE RIZ consiste en ce qu'on peut s'en servir dans toutes les occasions [illegible].
Après un essai [illegible] nous avons acheté la machine "STAR" à battre et à nettoyer le riz.
Paroisse St-Charles, 14 août 1868.
LÉONCE SONIAT,
JULES SONIAT.
A vendre par CHAS E. WYNNE,
Rue Gravier, No 166, entre de l'Union, No 17,
16 août—1m Nlle-Orléans.

Candi "Barber Pole".
Les soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.
NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Vermicelli. Macaroni.
Toute espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c., &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par
NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Epices. Epices. Epices.
Toute espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par
NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,
Constamment fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.
Porto, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquin,
Liqueurs assorties.
Vins rouges en caisses fins et ordinaires, de blanc do do; de do en barriques do; de rouge do do do.
Sardines, Fruits conservés, Huile de Poessi et Bariguoupi, Huile de Fagniol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
E. BARRIERE, Seul Agent.
26 juil—3m No 13 Carondelet.

PITKIN, PIERSON & CO.,
MARCHANDS
En Gros et en Détail,
DE
HABILLEMENTS
ET
Lingerie,
D'Hommes, de Jeunes Gens et de Jeunes Garçons,
RUE DU CAMP, NOS. 13 & 15,
Nouvelle-Orléans,
En face de l'entrée réservée aux Dames, au City Hotel.
Les soussignés annoncent au public qu'ils feront l'ouverture, le 10 septembre 1868, d'un nouveau stock d'habillements, faits expressément pour leur maison, de qualité supérieure et du dernier genre.
Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de CHEMISES en toile et à devants de toile, fines et de qualité ordinaire; MALLES en cuir; PARAPLUIES en soie et en gingham, &c.; LINGERIE des genres les plus récents.
Leur longue expérience dans cette branche de commerce leur donne l'assurance qu'ils pourront offrir à leur clientèle des articles aux plus bas prix et leur prouver qu'ils trouveront leur intérêt à s'adresser à eux.
La maison sollicite l'appui des négociants commissionnaires.
PITKIN, PIERSON & CO.,
Rue du Camp, Nos 13 et 15.
18 août—6f P P Nouvelle Orléans.

INSTITUTIONS

Institution St-Joseph.
Le soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement comprendra l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix, pour les commençants, $5 par mois; pour ceux qui savent lire et écrire, $6. Classes du soir, de 6 à 8 heures. S'adresser au soussigné, rue St-Philippe, No 225, après une heure de l'après-midi.
19 août—1m ADELARD JOURDAN, Directeur.

Collége Jefferson Ste-Marie,
Paroisse St-Jacques, Lne.
La session prochaine de ce collége commencera le 1er octobre. Les Frères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.
PRIX—payable d'avance—$[illegible] en or, (ou son équivalent) pour une session de cinq mois.
Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Pourcine et Cie., rue Natchez, Nlle-Orléans.
18 août—2m D M J

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES.
Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.
Mlle M. A. BURR ... Principale.
La vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI 1er septembre 1868.
Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.
Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.
Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 134.
15 août—3m—3 par sem

INSTITUTION DERON.
INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.
No. 283, Esplanade, encoignure Prieur.
Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.
Langues vivantes, Dessin, peinture, musique, etc. Classe du soir (tenue des livres spécialement), de 7 à 8.
La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collége Commercial de la Louisiane
RUE CARONDELET, No 34,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)
Le Professeur A. D. Y. HENRIQUES A. M., auteur du "Calculateur moderne du commerce," Président, E. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président. Ce Collége a ouvert LUNDI 17 août [illegible] bureau du Collége.
14 août—1P

INSTITUTION CARNATZ,
367, au coin des rues Prytanie et Première.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.
L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre. Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré [illegible].
12août—6m

Université de la Louisiane.
DEPARTEMENT MEDICAL.
FACULTÉ.
A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Matière Médicale.
JOSEPH JONES, D. M., (ci devant de l'Université de Nashville) Prof. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BECKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.
Le trente-cinquième cours annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires auront lieu tous les jours à l'Hôpital de Charité à partir du 18 octobre. [illegible]
T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen.
11 août—3m—MJD

Externat pour jeunes Enfants.
MADAME MORRISON a l'honneur d'informer les familles qu'elle ouvrira un EXTERNAT pour jeunes enfants des deux sexes lundi 17 août courant, rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts.
Référence MM. AUGUSTE MONTREUIL et J. A. MAYNIE.
8 août—1m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN.
PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI).
Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat, Et dirigé par les Frères Chrétiens.
L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.
Le Passe Christian étant reconnu depuis de longues années, comme le lieu favori [illegible].
La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $165.
Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collége $60.
La musique et le dessin se paient séparément.
Un dépôt de $25 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres, etc. Le surplus sera remboursé.
☞ Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste Marie, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.)
7 août—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 2 août—1m

COLLEGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON
Rue du Canal, 239.
PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.
Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
19mai—1an (12)

PENSIONNAT ET EXTERNAT
DE DEMOISELLES,
Sous la direction de Mme CENAS,
à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.
La session prochaine commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 2 août—2m

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désirent traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
19juillet—

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.
Bureau, No 15 rue Dauphine.
Les Souscripteurs au fonds capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de $1 par action sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.
Par ordre de la Direction.
JULES BENIT,
8 août—au 20 Secrétaire.

CHAUDIÈRES A SUCRE:
CHAUDIÈRES A SUCRE.
Chaudières de la célèbre fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool—Un assortiment de
Chaudières en fer battu et en fer fondu.
En magasin et à vendre par
M. A. DE LIZARDI,
15août—1m No 175 de la rue de la Commune.

Maison à Louer.
MAISON à louer, rue Remparts, entre Toulouse et St Pierre.—Livraison le 1er octobre prochain. S'adresser chez F. A. Ducros, 156, rue de la Commune. 13 août—2PP

A louer.
Une petite maison, de quatre pièces située dans la cour, rue des Ursulines No 183 près Tremé. S'adresser rue de l'Esplanade No 94.
21 juillet—PP

A Louer
UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à A. CARRIERE & CO.
8 juillet—15f 15, rue Bienville.

CHANGEMENT DE LOCAL.
ELKIN & CO.
ONT TRANSPORTÉ LEUR
ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES,
Au No 168 de la rue du Canal,
(EN FACE DU CHRIST CHURCH.)
Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à Rideaux, &c. 15 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.
CORNICHES, Bandes, Plaques, &c.

Avis.
Bureau de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est.
Rue de la Commune, No 183.
Deux mille cinq cents actions de la "Compagnie du chemin de fer du Sud-Est" ayant été prises, avis est donné aux actionnaires de la dite Compagnie conformément à la 3me et la 4me sections de l'acte d'incorporation qu'il y aura élection de cinq Directeurs au bureau de la dite Compagnie, No 183 de la rue de la Commune, le MERCREDI, 16 septembre prochain (1868), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Nlle-Orléans, 15 août 1868.
A. B. SMALL,
W. G. BAKEWELL,
W. A. GORDON,
T. F. WILLIAMS, Directeurs.
16août—3f. B. L. MILLAUDON, Président.

Avis aux Contribuables.
Bureau des Assesseurs de la Ville.
Hôtel-de-Ville, 15 août 1868.
Le Bureau des Assesseurs de la ville ayant achevé leurs listes d'assessement pour l'année 1869 et des copies de ces listes ayant été remises au secrétaire du Bureau, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville, les dites listes peuvent être vues et examinées par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de Nouvelle-Orléans depuis 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours (excepté les dimanches) dans les trente jours qui suivront le 15 du courant, époque après laquelle le Bureau des Assesseurs se réunira dans sa salle, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 22, le 23, le 24, le 25 et le 26 septembre prochain afin de prendre en considération les demandes des personnes qui se considéreront lésées.
S. P. HARPER,
16août—30 Secrétaire du Bureau des Assesseurs.

Extrait de Caldwell.
UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire,
A vendre par
G. N. MORISON,
Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins.
Dr JAMES SYME,
No 130 de la rue du Canal,
Droguiste en gros et en détail,
Et au dépôt de
FELIX SARON
No 14 de la rue Baronne, près Canal,
Dr J. HASTINGS,
Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasine.
Nlle-Orléans, 14 mai 1868.
EXTRAIT DE CALDWELL.
Ayant une fois essayé cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé.
Signé FELIX SARON,
Importateur de cheveux, "Southern Emporium."
G. H. CALDWELL,
Propriétaire de la patente,
Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres.
22 juil—3 f p s

Nattes, Nattes, Nattes
GRAND RABAIS
POUR CAUSE DE LIQUIDATION,
300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs; ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches.
A vendre par D. BLANCHARD
1er août—2m 3ps. Enc Toulouse et Dauphine.

Avis au Public.
Le soussigné ayant appris qu'on essayait de négocier certains billets souscrits et endossés par lui [illegible].
E. MONTEUSE.

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A BARDEAUX ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
Du Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

A MM LES HABITANTS SUCRIERS.
Chaux! Chaux! Chaux!
La FABRIQUE DE CHAUX établie au No 28, Promenade Carondelet, Vieux Bassin, fournira à MM les habitants sucriers [illegible] la CHAUX DE COQUILLE [illegible] pour la clarification du sucre, au plus bas prix [illegible].

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS LOEFFLER.)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Supports, etc.
No. 135, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse,
Nouvelle-Orléans.

Moulin à riz—Moulin à riz.
Nous avons assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des moulins à riz [illegible].
LEEDS & CO.
Au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre et toute espèce de machinerie, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell [illegible].
LEEDS & Co.

"Chaux du Cap de Richards,"
Manufacturée dans les carrières de marbre.
Nul autre que lui n'a droit d'employer cette marque commerciale "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fait apprécier depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et autres procédés industriels. Il y a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
2 août—6m NEWTON RICHARDS.

MALADIES DES YEUX.
Le Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 166, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.
18 nov—1an—MV

MOULIN EAGLE A COTON.
Il n'est pas de moulins qui ait été plus souvent essayé dans toutes les parties du monde [illegible].
W. L. CUSHING, seul agent,
5 août—1m Rue St-Charles, No 61.

Presses à Coton à vis, de Newell.
La Presse à Coton, à vis, de Newell, faite par Stedman & Co, est supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. [illegible] Le prix en a été réduit de vingt pour cent.
WM L. CUSHING, seul Agent,
5août—1m Rue St Charles No 61, coin Union.

Presses à Coton, d'Ingersoll.
C'EST la seule presse à bras économique pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il ne faut pour la faire fonctionner que deux à quatre hommes, sans mulets, chevaux, etc. [illegible]
W. L. CUSHING, seul Agent,
5 août—1m Rue St Charles No 61.

Les Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane [illegible].
P. H. MORGAN,
C. E. WILLOZ,
J. F. IRVINE, Commissaires.
15 juillet—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.
CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.
CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue [illegible].
25 juil—1m Mme J. S. LASBENNES.

RESTAURANT ST-LOUIS,
75 ... RUE ST-LOUIS ... 77.
Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer au public de la Nlle-Orléans et à messieurs les habitants de la campagne qu'il n'a rien négligé pour mériter leur patronage [illegible].
1juillet—1m J. FOSTER.

G. DUPLANTIER,
AVOCAT,
No. 54 rue Royale,
3 juil—1m NOUVELLE-ORLEANS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 19 AOUT—CLASSE 91.
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
16	36	47	38	61	11	66	37	10	21	78	61	56	17	—

Le consigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie de Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendus primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 19 AOUT.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
75	78	30	56	4	49	47	40	2	42	45	37	—	—	—

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 35 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le consigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
12 mai—1m DAVE C. JOHNSTON, Agent.

Banque des Marchands.
Nlle-Orléans, 17 juillet 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:
Résolu que les actionnaires sont priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 22 août prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin d'y voter:
1o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire encore le capital de la banque;
2o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le nombre des actions afin de les convertir en actions de $100.
3o Sur la question de savoir s'il convient d'augmenter le nombre des associés dans le but de porter le capital de la banque à cinq cent mille (500,000) piastres qui seront représentées par cinq mille (5,000) actions de $100.
THOMAS J. DIX,
19juillet Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ pour cent sur le capital actif (banking department), lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant, à partir du lundi, 10 du courant.
4 août—15f J. L. DELERY, caissier.

Café par —— Moulu et Grillé.
NOUS moulons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

$1000 de récompense.
Il est résolu que, vu l'augmentation des NICKELS faux donnés en paiement de passage dans les chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de quiconque imitera ou fera passer sciemment ces pièces de cinq cents. Les conducteurs ont reçu l'ordre de faire arrêter immédiatement toute personne qui voudra s'en servir.
G. T. BEAUREGARD,
Président de la Cie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
F. WINTZ,
Président de la Cie. des chemins de fer de la ville de la Nouvelle Orléans.
DAVID C. McCOARD,
Président de la Cie. du chemin de fer Crescent City.
W. H. McLELLAN,
Président de la Cie. du chemin de fer de la rue St. Charles.
C. A. LABUZAN,
Président de la Cie. du chemin de fer du Canal et Claiborne.
GEO. CLARK,
Président de la Cie. du chemin de fer d'Orléans.
25 juillet—1mo

En débarquement du navire "Henriette," de Bordeaux.
30 barriques de VIN, très corsé,
50 caisses d'HUILE Plagniol, grandes et petites bouteilles,
20 caisses VERMOUTH, Noilly Prat,
25 caisses CASSIS du Mont d'Or.
En magasin:
150 barriques VIN,
2,000 caisses de VIN assortis,
25 barils de VINAIGRE,
25 do PORTO,
25 do MADERE,
25 do SHERRY,
25 caisses FRUITS au jus,
150 barils COGNAC, Pinet Castillon, Marret, Sel gemme et Pellevoisin, très vieux,
400,000 BOUCHONS pointés et réguliers,
75 paniers BOUTEILLES Bordeaux,
50 caisses SARDINES, à boîtes,
50 PANIERS assortis vides de CHAMPAGNE,
TRUFFES, PETITS-POIS, CHAMPIGNONS, CAPRES, ETC., ETC.
14.... Rue Conti, entre Levée et Chartres.... 14
2 août—1m PP B. TIBLIER.

AVIS.
AYANT vendu à M. P. L. LAMOTHE tout mon intérêt dans le commerce que je faisais au No 14 de la rue de la Douane, je le recommande avec plaisir à la clientèle de la maison.
Nlle-Orléans, 1er août 1868. J. RAYMOND.
Le soussigné continuera l'achat et la vente de mousse, laine, peaux, cire, suif, etc., pour son propre compte. Il sollicite l'appui de ses amis et des personnes qui commercent.
P. L. LAMOTHE.
Nlle-Orléans, 1er août 1868. 5 août—1m

Avis.
PENDANT les mois d'AOUT et de SEPTEMBRE le Docteur CHIARD donnera ses consultations les MARDIS et SAMEDIS de chaque semaine, de neuf heures à midi. 5 août—1m

DENTISTES.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant et protoxide d'azote.
26 mars—PP

Dr. C. BLANCKE,
416 & 418 .... Rue St-Charles.... 416 & 418.
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCES!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les ratelliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les ratelliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
20 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
186 ... RUE DU CANAL ... 186
entre Bourgogne et Remparts, offre ses services scientifiquement pour toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—PP

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
Ce chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.
Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ... 25 cents.
Enfants au-dessous de 12 ans ... 10
L'extrémité du chemin en ville est fixée à la tête de la rue Lafayette, ou à quelques yards des débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands, et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST, la Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET [illegible] à la rue du Canal, au marché français, à l'ancienne gare des voyageurs et à la rue Claiborne.)

Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare.	Le convoi à vapeur part du Lac.
A 6 heur et quart matin	A 5 heures du matin.
A 7 " et demie matin	A 6 " et quart matin.
A 9 " du matin.	A 7 " et demie matin.
A 10 " et demie matin	A 9 " du matin.
A midi.	A 10 " et demie matin
A 2 heures après-midi.	A midi.
A 3 " "	A 2 heures après-midi.
A 4 " "	A 3 " "
A 5 " du soir.	A 4 " "
A 6 " "	A 5 " du soir
A 7 " "	A 6 " "
A 8 " "	A 7 " "
A 9 " "	A 8 " "
	A 9 " "

Le convoi de 9 heures du soir venant du Lac n'ira pas plus loin que la gare des voyageurs, tête des Champs Elysées.
Les chars à cheval partiront de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. Pour le moment, ils ne pourront pas aller au-delà de l'ancienne gare.
Pour les baigneurs et les pêcheurs, un convoi à vapeur partira de la nouvelle gare, à 4 heures du matin, le dimanche. Il y aura en outre un convoi extra à 1 heure de l'après-midi.
Les bagages, les effets légers de ménage et les provisions de famille seront reçus à l'ancienne gare si le voyageur le préfère. Dans ce cas les objets ne doivent être apportés que le jour du départ du bateau pour lequel ils sont destinés et au moins trente minutes avant le passage du train qui doit correspondre avec le bateau.
Les voyageurs venant de Mobile ou des villes d'eau qui désirent que leurs bagages et leurs effets soient délivrés à l'ANCIENNE GARE voudront bien le faire savoir aux officiers du bateau qui se feront un plaisir de faire assortir et mettre à part leurs effets sur le wharf.
O. PANDELY,
21 juillet—☞ P P Surintendant Général

COMPAGNIE DE GAZ PUROLINE PORTATIF.
Les Propriétaires des patentes, des appareils et des fluides se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
Ils se proposent d'appeler au versement de quinze pour cent du capital et prendront eux-mêmes une grande partie des actions.
On peut venir voir les lumières de ce gaz, tous les jours, au bureau de M. Chas T. Nash encanteur, rue St Charles, de midi à trois heures.
Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas. T. Nash, au bureau de MM Henry J. Leovy et G W. Christy, au No 50 de la rue du Camp.
19 juil ☞

INJECTION
RICORD.
UN REMEDE INFAILLIBLE.
Injection Ricord—Paris.
C'EST le seul remède infaillible pour
La GONORRHÉE dans toutes ses phases.
L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE le plus obstiné.
La FLEUR ALBE ou FLEURS BLANCHES.
Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie [illegible].
La préparation Ricord [illegible].
AVERTISSEMENT.—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur le cachet.
MAUBEUGE & BOGEL,
3 août— Agents pour la vente en gros.